

CERTIFICAT D'INSCRIPTION EN ECOLE MATERNELLE – RENTREE 2017

Sont concernés les enfants nés en 2014 ainsi que nés en 2013, 2012 et non scolarisés à Eschau
A déposer à la mairie d'Eschau pour le **15 février 2017** au plus tard pour enregistrement et à remettre, muni du tampon de la mairie, à la Directrice de l'école maternelle d'affectation lors de l'inscription officielle en mai 2017 (la date définitive vous sera communiquée par courrier).

Documents à fournir à la Directrice lors de l'inscription définitive :

- le livret de famille,
- le carnet de santé ou les certificats de vaccination,

Documents à produire en Mairie lors de cette inscription :

- Justificatif de domicile (Bail, permis de construire ou facture (impôts, eau, électricité) datant de moins de 3 mois)

REEMPLIR UNE FICHE PAR ENFANT

NOM de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse des parents

Commune :

Parents téléphone fixe : Portable :

Courriel :

A REMPLIR SI L'ENFANT EST GARDE PAR UNE AUTRE PERSONNE QUE SES PARENTS

NOM et Prénom de la gardienne

Adresse de la gardienne

Téléphone fixe : Portable :

Cochez l'une des cases : **nourrice ou organisme de garde** **famille** (grands-parents, etc...)

L'enfant a-t-il un frère ou une sœur qui fréquentera à la rentrée 2017 **oui** **non**
l'une des écoles maternelles de la commune :

Si oui laquelle : **Clé des champs** **Hirondelles**

L'affectation des enfants dans l'une ou l'autre des écoles est réalisée lors d'une commission composée de représentants de la municipalité, du personnel enseignant et de représentants de parents d'élèves.

Cette affectation se fait par rapport à une série de critères, redéfinis tous les ans en fonction de l'équilibrage des effectifs entre les deux écoles.

Bien évidemment les fratries ne sont pas séparées en école maternelle.

A l'issue de cette commission, les parents sont informés par courrier de l'affectation de leur enfant et de la date d'inscription auprès de la directrice.

SITE BILINGUE

Mon enfant **est né en 2014** et je désire l'inscrire en site bilingue : **oui** **non**

Ce site bilingue est réalisé en intercommunalité avec Plobsheim. La scolarité de ces enfants se déroule dans les deux communes : **en maternelle à Eschau, en classe élémentaire à Plobsheim**. La commune ne prévoit aucun système de ramassage partant du principe que l'inscription au site bilingue est une démarche personnelle des parents. **La décision d'inscrire votre enfant en site bilingue vous engage auprès de l'Education nationale à le maintenir dans ce site durant toute sa scolarité maternelle et élémentaire.**

Les deux écoles maternelles sont en site bilingue. L'affectation dans l'une ou l'autre des écoles se fera par la commission en fonction des capacités d'accueil respectives.

En cas de demande d'affectation à une école particulière **joignez impérativement une lettre d'explication** :

Ecole maternelle souhaitée : Clé des champs Hirondelles

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Date :

Signature :

N° d'ordre :

Bilingue :